



Groupe de travail Programmation immobilière EPA Masse 4 septembre 2019

Ce groupe de travail consacré à la programmation immobilière a été l'occasion de rencontrer le nouveau vice-Président de l'EPA Masse, François Bolard également directeur de la sous Direction FIN.

Ce groupe de travail a permis d'examiner les demandes de travaux remontées au service central par les services territoriaux de l'EPA Masse. A noter que le service territorial de Martinique n'a pas transmis ses demandes de travaux à temps.

La CGT est intervenue pour demander quel était le montant de l'enveloppe prévue pour la programmation immobilière 2020. Le Directeur de l'EPA a répondu qu'il y aurait **3,3 millions d'euros pour les travaux et 600 000 euros pour la rénovation des appartements**. Ce qui correspond à peu près au budget de la Programmation Immobilière de l'année précédente. A cela il faut rajouter également les 3,3 millions d'euros prévus sur 5 ans pour les réservations de logements en Ile de France (réservations qui sont pour beaucoup des renouvellements de conventions comme Tremblay ou Limeil Brevalles par exemple). L'EPA Masse met donc un coup d'accélérateur sur l'investissement, nous serons vigilants à ce qu'ils ne le fassent pas sur le dos des locataires.

La CGT est intervenue également pour demander si en 2020 la récupération sur travaux s'appliquerait comme les années précédentes. Le groupe de travail sur la politique des loyers n'ayant pu se tenir en 2019 suite au mouvement social, un nouveau groupe de travail sera programmé au premier semestre 2020. **En attendant ce groupe de travail, l'EPA Masse a fait le choix de ne pas répercuter de récupération sur travaux sur les locataires cette année.** Un peu de répit pour 2020 donc !

Le conseil d'administration du 4 octobre validera la programmation immobilière discutée ce jour.

Différentes questions ont aussi été abordées :

- La CGT s'est interrogée sur la **faible occupation de la cité de Boulogne/Mer** alors même que des effectifs ont été abondés pour le Brexit dans les Hauts de France. Le Directeur nous a répondu qu'il y avait un problème de légionellose dans l'eau suite à l'inoccupation de beaucoup de logements. Il apparaît qu'un traitement par choc chloré peut venir à bout de ce problème. L'EPA Masse s'est engagé à payer ce traitement (1000 euros) à chaque entrée de nouveau locataire.

- La CGT a demandé quelle est la **situation actuelle des bâtiments G et K de La Joliette**. Le Directeur a répondu que le CROUS a validé l'occupation et les travaux de ces bâtiments lors de son dernier conseil d'administration. Nous serons vigilants quant à la bonne exécution de ceux-ci car cela fait 7 ans que ces bâtiments sont inoccupés.

- Enfin le service central nous a informé d'une directive de la Direction Immobilière de l'État sur **l'obligation de changer toutes les chaudières au fuel avant 10 ans**, ce qui sera un chantier long et coûteux pour l'EPA Masse.

Vos représentants CGT Abdelkader DAHAMNI et Mathilde MORIVAL